



TRAVAUX D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
janvier 2003

**L'OCCIDENTALISATION DE LA TURQUIE ET SES RELATIONS
AVEC SES VOISINS ORIENTAUX,**

DE LA GUERRE DU GOLFE À AUJOURD'HUI

François Goudreau

Étudiant à la maîtrise en droit international



Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin
1255 rue St-denis
Montréal (Québec) H2X 3R9
Tel : (514) 987 3000 # 8315
<http://www.cedim.uqam.ca>

**INSTITUT
D'ÉTUDES
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL**

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité des auteur-e-s et ne reflètent pas nécessairement ceux du Centre d'études sur le droit internationale et la mondialisation (CEDIM) ou des membres du Centre Études Internationales et Mondialisation (CEIM).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
L'OCCIDENTALISATION DE LA TURQUIE, DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À AUJOURD'HUI	5
Les importantes réformes turques, depuis Atatürk à la Guerre du Golfe	5
Les changements apportés par Mustafa Kemal.....	6
La poursuite des visées occidentales suite à Atatürk.....	8
L'implication occidentale de la Turquie, de la Guerre du Golfe à sa demande d'intégration à l'Union européenne.....	10
L'opportunité que représentait la Guerre du Golfe pour la Turquie.....	10
La Turquie et l'Union européenne.....	12
LES RELATIONS ENTRE LA TURQUIE ET SES VOISINS ORIENTAUX DEPUIS LA GUERRE DU GOLFE.....	14
La Syrie : le moins bon voisin de la Turquie	14
Le problème kurde	14
La main mise de la Turquie sur l'approvisionnement en eau de la Syrie	16
L'accord de coopération militaire entre la Turquie et Israël	18
Le paradoxe irakien	19
La question kurde.....	19
Le différend territorial relatif au vilayet de Mossoul.....	20
Les ressources hydrauliques irakiennes sous la maîtrise de la Turquie	21
La Turquie et l'Iran : un avenir fort incertain.....	23
Le soutien iranien au PKK	23
L'implication turque dans le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.....	24
L'accord de coopération militaire entre Israël et la Turquie	25
DANS QUELLE MESURE L'OCCIDENTALISATION DE LA TURQUIE, PRINCIPALEMENT DEPUIS LA GUERRE DU GOLFE, A-T-ELLE MODIFIÉ LES RELATIONS QU'ELLE ENTRETENAIT AVEC SES VOISINS ORIENTAUX?.....	27
Turquie – Syrie : De mauvaises relations depuis toujours	27
Turquie – Irak : Une dépendance économique réciproque trop importante.....	28
Turquie – Iran : Vers des relations plus problématiques que jamais.....	30
CONCLUSION	32
BIBLIOGRAPHIE	34

Introduction

Dans toutes les régions du monde, les États se côtoyant ont toujours cherché à développer des relations amicales pour faciliter, entre autres, les échanges commerciaux et le bon voisinage. Seulement, bon nombre d'entre eux n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente, alimentant ainsi les divers conflits mondiaux actuels. D'ailleurs, la plupart des conflits qui prévalent aujourd'hui sur le globe opposent plus souvent qu'à leur tour deux États limitrophes, ceux-ci étant eux-mêmes respectivement supportés habituellement par d'autres pays voisins, annihilant ainsi toute forme possible de coopération et de développement régionaux. C'est souvent dans un tel contexte conflictuel qu'entrent en jeu les diverses alliances, rapprochant par le fait même certains États, mais, parallèlement, provoquant davantage de désordre dans les relations générales qui prévalaient entre les divers protagonistes d'une même région.

À la lumière de ces constatations, il est intéressant d'analyser le cas de la Turquie dans ses relations avec ses pays voisins orientaux. Ainsi, considérée comme étant le trait d'union entre le monde occidental et oriental, la Turquie a toujours cherché à profiter au maximum de sa position géostratégique. Cependant, le fait de se retrouver entre ces deux mondes a poussé le pays à faire des choix qui, bien souvent, favorisaient une idéologie au détriment de l'autre. En effet, au lendemain de la Première Guerre mondiale, la Turquie a décidé de se rallier au monde occidental, du moins dans son mode de vie, reniant ainsi son passé et sa culture arabe. D'ailleurs, ce désir de s'occidentaliser est désormais plus intense que jamais, alors que la Turquie fait l'impossible pour accéder au marché commun de l'Union européenne, ne cherchant plus à être considérée comme un simple État collaborateur, mais bien comme un membre à part entière de l'Europe. Cependant, bien que cela puisse paraître paradoxal, l'État cherche également à demeurer une puissance économique et militaire au Proche-Orient. Dans cette perspective, la Turquie tente par tous les moyens de conserver de bonnes relations avec ses voisins orientaux, mais son attachement au monde occidental complique les rapports que peut entretenir cet État avec ses voisins musulmans. D'ailleurs, depuis les événements de la Guerre du Golfe de 1990 où la Turquie a servi de point de ralliement pour les forces alliées, il est intéressant de voir comment ce

François Goudreau

pays est perçu par, entre autres, la Syrie, l'Irak et l'Iran, principalement dans l'éventualité d'une prochaine frappe américaine en sol irakien.

C'est ainsi que, de par cette analyse documentaire, nous nous proposons d'étudier la situation de la Turquie selon les relations qu'elle entretient avec la Syrie, l'Irak et l'Iran, principalement sur la base des conflits qui prévalent actuellement dans la région. Nous chercherons donc à connaître les conséquences réelles qu'a eu la consolidation des liens entre la Turquie et l'Occident sur les relations qu'elle maintient avec ces trois (3) pays, particulièrement depuis l'implication de la Turquie aux côtés de la coalition lors de la Guerre du Golfe. Pour ce faire, nous avons porté une attention toute particulière aux différents ouvrages visant à couvrir le sujet depuis les événements de 1990, c'est-à-dire non seulement les principaux volumes traitant des relations extérieures turques, mais également sur les articles de revues spécialisées dans le domaine des relations internationales, ainsi que sur certains articles de presse pertinents. De plus, dans le but de bien cerner les intérêts turcs à s'occidentaliser et les moyens qu'ils ont utilisé pour y arriver depuis la Première Guerre mondiale à aujourd'hui, nous avons pris connaissance de plusieurs documents et volumes à saveur historique et politique concernant la Turquie.

En somme, en partant de l'hypothèse que les actions turques en vue de s'occidentaliser ont envenimé leurs relations dans la région avec la Syrie, l'Irak et l'Iran, principalement depuis la Guerre du Golfe, nous développerons tout d'abord sur les divers changements et réformes que les autorités turques ont imposé à leurs citoyens. Toujours en considérant cette volonté de ralliement aux concepts occidentaux, nous étudierons également la nature de l'implication de la Turquie dans la Guerre du Golfe de 1990. Par la suite, nous analyserons les différents conflits qui prévalent entre la Turquie et ces trois (3) États depuis cette dernière intervention armée de 1990 en Irak. Finalement, nous tenterons d'analyser notre hypothèse de départ en portant notre attention sur la nature de ces divers conflits qui sévissent actuellement et qui pourraient, entre autres, découler des intérêts occidentaux turcs et de son implication lors des attaques de 1990. Nous considérerons également les effets que pourraient engendrer de futures frappes américaines dans la région sur ces dites relations.

L'occidentalisation de la Turquie, de la Première Guerre mondiale à aujourd'hui

De l'empereur Selim III en 1789 à aujourd'hui, la Turquie a toujours avancé de l'Orient vers l'Occident¹. En effet, au cours de ces deux derniers siècles, les autorités turques ont instauré de nombreuses réformes dans l'optique de se rapprocher de l'Occident et de se détacher de l'État religieux, pour se diriger davantage vers les bases de la démocratie à l'européenne. Plus particulièrement, Mustafa Kemal, dit Atatürk, a imposé d'importants changements à la société turque au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ces réformes se sont d'ailleurs poursuivies tout au long du siècle dernier et la Turquie continue toujours de modifier sa constitution, même en 2002, dans le but de satisfaire aux exigences de l'Union européenne.

Les importantes réformes turques, depuis Atatürk à la Guerre du Golfe

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'empire ottoman, qui avait pris part à la Guerre auprès des Allemands, se trouvait au bord du gouffre suite à la défaite turque. Quand l'armistice fut conclu, les armées ottomanes se trouvaient déjà repliées sur les frontières actuelles de la République. C'est ainsi que, en 1920, de par le traité de Sèvres, la Turquie a vu son empire se démanteler, alors que les puissances alliées se partagèrent les régions riches de l'Anatolie, ne laissant à la Turquie qu'un bout de territoire sur lequel il paraissait très difficile d'y fonder un État. Selon Turgut Özal, premier ministre turc de 1983 à 1989 et par la suite Président de la République de 1989 jusqu'à sa mort en 1993, « [l]e traité de Sèvres était, pour les Turcs, pire que n'était le traité de Versailles pour les Allemands. En fait, il mettait fin à l'existence même des Turcs en Anatolie. Les principes du président Wilson ne s'appliquaient pas, semble-t-il, aux Turcs. La civilisation d'après-guerre refusait aux Turcs le droit de vivre². » Le pays fut donc occupé par les alliés jusqu'au traité de Lausanne, le 24 juillet 1923, qui fixa les frontières du pays, au détriment des Arméniens et des Kurdes³.

¹ Turgut ÖZAL, *La Turquie en Europe*, Paris, Éditions Plon, 1988, p. 181.

² Idem, p. 205.

³ FIL INFO. (Page consultée le 25 octobre 2002). *La Turquie*, [En ligne]. Adresse URL : <http://pro.wanadoo.fr/lequotidiendescartophiles/7turquie.htm>

Les changements apportés par Mustafa Kemal

Mustafa Kemal, général turc durant la Première Guerre qui avait su bloquer les Dardanelles et les forces alliées en 1915, avait réussi à préparer le terrain vers l'indépendance de la République en gagnant l'Anatolie à la signature du traité de Lausanne. En remportant ainsi la guerre d'indépendance, il convoqua une assemblée nationale à Ankara le 29 octobre 1923 pour y proclamer la création de la République Turque et y être élu le premier Président turc. Cependant, le califat gardait toujours un certain prestige à cette époque, qui allait même en grandissant. Aussi, les musulmans de la péninsule indienne restaient fortement attachés à l'autorité morale du califat. Cependant, pour Mustafa Kemal, cette institution politico-religieuse ébranlait les bases mêmes de la jeune République⁴.

C'est ainsi que, dès 1924, Mustafa Kemal mit en place un régime autoritaire pour faire de la Turquie un État laïc et moderne, entamant une grande opération d'occidentalisation du pays. Paradoxalement, bien que les Turcs venaient de perdre la Guerre contre l'Occident et que des tensions subsistaient toujours entre cet État et l'Ouest, l'Occident représentait tout de même la civilisation contemporaine, le retard à combler. Guidé par la devise « malgré le peuple, mais pour le peuple », Mustafa Kemal allait amener la Turquie à connaître une période unique et sans précédent dans l'histoire, durant laquelle la société turque subit une transformation et une mutation radicales.

Les importantes réformes débutèrent donc par l'abolition, justement, du califat, le 3 mars 1924. À partir de ce moment, la Turquie rompait avec son passé et ses institutions impériales et la République pouvait ainsi se doter d'une nouvelle Constitution, le 30 avril 1924, faisant d'Ankara sa capitale. À partir de 1925, les autorités s'en prirent aux ordres religieux. Le recours à la charia et le ministère des *vakoufs* (propriétés religieuses) furent supprimés. Le port du voile fut également interdit. La bureaucratie religieuse s'effrita ensuite davantage lorsque la direction du Cheikh de l'islam fut aussi supprimée. Toujours dans le domaine religieux, les écoles furent laïcisées et les programmes d'enseignements unifiés. C'est donc dire que le renoncement à la

⁴ T. ÖZAL, *op. cit.*, note 1, p.207.

charia eut un retentissement considérable sur la vie familiale et sociale, les tribunaux religieux disparaissant par le fait même et les différentes sectes et leurs rites étant également interdits.

Pour poursuivre dans sa lancée, la Turquie adopta un nouveau Code civil le 4 octobre 1926, calqué sur celui de la Suisse. Ce changement radical obligea les Turcs à abandonner la polygamie et à se marier à la mairie, le mariage religieux n'ayant plus aucune valeur juridique. Bien entendu, la répudiation se voyait également interdite, assurant ainsi l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. Sur ce point d'ailleurs, et bien que le Code civil suisse ne le prévoyait pas, la femme turque s'est vue octroyer le droit de vote et l'éligibilité en 1934, soit avant la quasi-majorité des pays européens. L'école, maintenant mixte et obligatoire à tous les enfants pour une période de cinq (5) ans, devint donc à la base des valeurs républicaines, alors que l'alphabet latin, au prix de quelques modifications, fut adopté. L'écriture arabe s'est ainsi vue mettre de côté, rompant donc avec le passé épistolaire.

À toutes ces réformes, il ne manquait que celle du 10 avril 1928, alors qu'un amendement fut porté à la Constitution de 1924 et vint exclure la disposition suivante : « La religion de l'État turc est l'islam. » La liberté de culte fut ainsi instaurée.

Par la suite, plusieurs autres changements, toujours dans le but d'accentuer l'occidentalisation de la Turquie, vinrent compléter ces changements radicaux. Ainsi, « le jour férié dans la semaine, en conformité avec la civilisation contemporaine, devient le dimanche, au lieu du vendredi. On remplace les anciennes mesures par la mesure kilométrique. La réforme de l'habillement interdit le port du fez et du tchador et suggère un habillement à l'occidental⁵.» Finalement, l'une des dernières réformes visait les patronymes et exigeait de la population d'avoir un nom de famille au lieu d'un titre religieux. C'est ainsi que Mustafa Kemal devint « Atatürk », ce qui signifie le « Père des Turcs ».

Atatürk était donc imprégné de culture occidentale et se voyait volontiers en réformiste pro-occidental. À la base de ces réformes se trouvait la vision selon laquelle la sécularisation était le passage obligé de toute modernisation et le « rationnel » était opposé au « religieux ». Atatürk

⁵ FIL INFO, *op. cit.*, note 3.

François Goudreau

allait même jusqu'à dire que « [l']accident et le destin, la chance et la hasard sont des mots arabes, (...) étrangers au Turcs⁶. » Pour lui, la notion de « civilisation » équivalait à « civilisation européenne » :

Les peuples non civilisés sont condamnés à rester dans la dépendance de ceux qui le sont. Et la civilisation, c'est l'Occident, le Monde moderne, dont la Turquie doit faire partie si elle veut survivre. La nation est décidée à adopter exactement et complètement, dans le fond comme dans la forme, le mode de vie et les moyens que la civilisation contemporaine offre à toutes les nations⁷.

La poursuite des visées occidentales suite à Atatürk

En 1938, Mustafa Kemal décède. Ses importantes réformes, acceptées par tous grâce entre autres à sa façon de faire, son charisme et, surtout, ses intérêts pour le peuple turc, lui avaient valu d'être considéré comme le sauveur de la nation turque. Ses successeurs n'avaient donc autre choix que de poursuivre dans la même ligne de pensée, voire de continuer à appliquer les mêmes préceptes et théories que ceux d'Atatürk sous peine d'être très mal perçus par la population. Plus encore, l'armée se faisait désormais un devoir de défendre l'idéologie kémaliste. C'est ainsi que Ismet İnönü, fin diplomate qui négocia et signa d'ailleurs le traité de Lausanne et fidèle compagnon d'Atatürk, devint Président de 1938 à 1950. Durant cette période, İnönü continua d'appliquer les principes kémalistes entre autres lors de la Seconde Guerre mondiale où la Turquie demeura neutre (principe de non-ingérence préconisé par Atatürk). Cependant, sentant la fin du conflit et ne voulant pas être laissé de nouveau pour contre, la Turquie déclara la Guerre à l'Allemagne en 1945, soit disant pour des raisons diplomatiques. Seulement, les autorités turques savaient pertinemment que c'était une incroyable opportunité pour eux de se rapprocher encore davantage de l'Occident en s'associant avec les Alliés. Ainsi, à la fin de la guerre, ils ont pu bénéficier de l'appui économique des États-Unis et de la reconnaissance internationale lors de la constitution de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

⁶ Semith VANER, « L'attitude de la Turquie envers l'Orient arabe : décalages, promesses et désillusions », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 64.

⁷ T. ÖZAL, *op. cit.*, note 1, p.208.

Dans les années qui suivirent, et jusqu'à la fin de la guerre froide en 1989, la Turquie a poursuivi ses actions pro-occidentales, entre autres en se faisant la gardienne des eaux au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), depuis 1951, de par sa position géostratégique et son contrôle des détroits du Bosphore et des Dardanelles. La Turquie a également adhéré au Conseil de l'Europe en 1952, pour ensuite devenir « membre associé » à la Communauté européenne en 1963. Toujours dans cette perspective européenne, la Turquie a déposé, en 1987, une première demande d'adhésion à cette même Communauté européenne et a signé une union douanière avec l'Union européenne maintenant en vigueur depuis 1996. Aujourd'hui, l'État turc est toujours en attente d'une réaction positive du Marché Commun afin d'y être définitivement intégrée à titre de membre permanent, et non plus seulement comme État associé.

Sur le plan interne, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'idéologie kémaliste fut perpétuée principalement par l'armée qui y joua un rôle déterminant. À titre d'exemple, l'armée turque a toujours exercé une pression constante antireligieuse et pro-occidentale, allant même jusqu'au Coup d'État ou militaires en 1960, 1971 et 1980.

C'est donc dire que, principalement de Mustafa Kemal à aujourd'hui, la Turquie s'est retournée vers l'Occident, non seulement dans son mode de vie et ses principes généraux, mais également dans ses relations et ses alliances. Ainsi, lorsque Staline réclama des droits en ce qui concerne le passage par le Bosphore et les Dardanelles, la Turquie quitta sa position de pays non aligné pour se rapprocher de l'Occident et devenir membre de l'OTAN et membre fondateur du Conseil de l'Europe. Concrètement, ce rapprochement avec, principalement, les États-Unis, s'est traduit par l'installation de bases militaires américaines un peu partout en Anatolie, donnant ainsi à la Turquie le rôle de pays gendarme de l'Occident face à l'URSS⁸. Cependant, lorsque la Guerre froide prit fin suite à l'effondrement du mur de Berlin en 1989, la République turque se devait de se trouver un nouveau rôle qui démontrerait qu'elle demeure toujours aussi importante sur le plan géostratégique pour les occidentaux.

⁸ Murat V. ERPUYAN. (Page consultée le 30 octobre 2002). *Repères sur la Turquie*, [En ligne]. Adresse URL : http://www.ataturquie.asso.fr/informations_reperes.htm.

L'implication occidentale de la Turquie, de la Guerre du Golfe à sa demande d'intégration à l'Union européenne

Depuis les douze (12) dernières années, la Turquie a tenté de poursuivre son chemin sur la route de l'occidentalisation en démontrant son importance régionale, non plus maintenant dans le but de contenir les visées expansionnistes et idéologiques russes, mais désormais pour faire face aux pays musulmans réfractaires à l'Occident au Proche et au Moyen-Orient. Les différentes actions prises par les autorités turques au cours de la dernière décennie n'avaient donc qu'un seul et unique objectif, soit celui d'être enfin admis au club sélect de l'Europe et de son Union européenne, pour ainsi être pleinement reconnu à titre d'État occidental.

L'opportunité que représentait la Guerre du Golfe pour la Turquie

Le 2 août 1990, les troupes irakiennes envahissent le Koweït. Turgut Özal, alors Président de la République, voit rapidement l'opportunité qui lui est offerte et le profit qu'il peut tirer de la situation en engageant son pays dans la coalition occidentale. Le but est simple : se faire enfin reconnaître pleinement comme un grand pays moderne et responsable, membre fiable et éminent de l'OTAN, indispensable comme stabilisateur régional. Or, dès le 7 août, la Turquie ferme les oléoducs iraqiens et gèle les avoirs iraqiens et koweïtiens. Le 12 août, la Grande Assemblée nationale autorise le gouvernement à déclarer la guerre et à déployer les troupes. Cependant, Özal doit forcer la main à la classe politique et à une bonne partie de l'état-major pour les contraindre à accepter de participer au conflit, toutes deux attachées à la tradition kémaliste de non-intervention au-delà des frontières nationales. En effet, le Président était même prêt à envoyer dans le Golfe des troupes turques pour faire respecter l'embargo et les résolutions de l'ONU, voire dans la perspective d'une offensive directe contre l'Irak. D'ailleurs, devant ces possibilités, Ali Bozer, ministre des Affaires étrangères, Safa Giray, ministre de la Défense, et Necip Torumtay, chef de l'état-major des forces armées, démissionnèrent respectivement les 12 octobre, 18 octobre et 3 décembre 1990⁹. C'est donc malgré ces oppositions internes et devant l'opinion publique majoritairement hostile à un engagement sous hégémonie américaine que le

⁹ Didier BILLION, *La politique extérieure de la Turquie, une longue quête d'identité*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 407.

Président Özal s'est engagé, à tout le moins, à mettre les bases militaires turques à la disposition des forces alliées.

Misant sur la chute rapide du régime irakien sous Saddam Hussein, Turgut Özal escomptait tirer des avantages immédiats de la participation de la Turquie à la crise du Golfe, et c'est pourquoi il avait également envisagé d'y envoyer des troupes. Il voulait entre autres, contrer l'Irak dans ses ambitions hégémoniques régionales, rendre service au bailleur de fonds que représente l'Arabie Saoudite et, puisque le pays avait déjà mobilisé une partie de son armée tout au long de la frontière irakienne, tenant en respect huit divisions de Bagdad, il cherchait également à monnayer ce double engagement militaire dans ses relations avec l'Occident¹⁰. En somme, le but ultime était de démontrer à l'Occident que le pays demeurait indispensable à la sécurité, maintenant non plus dans un conflit Est-Ouest, mais bien Nord-Sud.

Toutefois, l'implication de la Turquie à la Guerre du Golfe a démontré la présence de conflits internes au sein de la République. En effet, les antagonismes entre deux visions se confrontant, soit le principe de non-ingérence découlant du kémalisme versus la politique active de Turgut Özal, ont fait ressortir les difficultés de cette recherche d'identité occidentale. Pour plusieurs Turcs, les autorités auraient gagné autant en adoptant une approche davantage neutre, retenant la possibilité de prendre le rôle de médiateur régional, principalement entre l'Irak et leurs adversaires immédiats¹¹. Toutefois, dans l'ensemble, la Turquie a su démontrer à l'Occident, de par son implication dans le conflit, qu'elle pouvait conserver un rôle prédominant dans la région à titre d'alliée fidèle et que, compte tenu des soulèvements au Proche et au Moyen Orient, l'Ouest ne pouvait demeurer insensible aux intentions pro-occidentales du pays.

La Turquie et l'Union européenne

Depuis maintenant 1987, la Turquie frappe aux portes de l'Europe et de son Union européenne. Il va sans dire que l'intégration de la Turquie au Marché Commun européen signifierait, du moins pour les autorités turques, la reconnaissance ultime tant recherchée, la consécration finale

¹⁰ S. VANER, *op. cit.*, note 6, p. 73.

¹¹ Philip ROBINS, *Turkey and the Middle East*, New York, Council on Foreign Relations Press, 1991, p. 71-72.

des liens et du rattachement avec l'Occident. En effet, pour être admis à l'Union européenne, la Turquie se doit de respecter, entre autres, les critères de Copenhague. Or ces critères portent sur trois (3) considérations spécifiques, soit le critère politique, le critère économique et, enfin, la reprise des acquis communautaires. En d'autres termes, l'adhésion requiert de la part du pays candidat :

- qu'il ait des institutions garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection. Ce sont les critères politiques.
- l'existence d'une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union. Ce sont là les critères économiques.
- la capacité d'en assumer les obligations, et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire. Ce critère renvoie à la mise en oeuvre de la législation communautaire, dite acquis communautaire¹².

C'est donc dire que le fait, pour l'Union européenne, d'intégrer la Turquie signifierait que ce pays aurait finalement réussi à atteindre son objectif qui le pousse à prendre diverses réformes depuis la Première Guerre mondiale, soit de respecter les préceptes occidentaux, d'être définitivement un des leurs. Seulement, depuis sa demande d'adhésion de 1987, la Turquie s'est butée à des refus répétés et des tergiversations de la part de l'Europe, et probablement avec raison. C'est-à-dire que la Turquie ne respecte toujours pas les critères de Copenhague et ce, malgré les nombreuses et récentes réformes visant à agencer ses règles internes avec celles de l'Europe dans les différents domaines cités ci-dessus.

À titre d'exemples de réformes visant à rejoindre les critères européens, la Turquie a effectué d'importants changements constitutionnels en octobre 2001 dans le but de renforcer les garanties dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de limiter les motifs

¹² COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Vers l'Union élargie : Document de stratégie et Rapport de la Commission européenne sur les progrès réalisés par chacun des pays candidats sur la voie de l'adhésion*, COM(2002) 700, Bruxelles, 2002, p. 9-10.

d'application de la peine capitale. Aussi, un nouveau Code civil a été adopté en novembre 2001 et la peine de mort a été abolie en temps de guerre au cours de l'été dernier. L'état d'urgence a été levé dans les deux (2) provinces du sud-est et il a été décidé qu'il le serait également d'ici la fin de l'année dans les deux (2) autres provinces auxquelles il s'applique encore¹³.

Cependant, malgré tous ces efforts, la Turquie est encore bien loin de l'Europe. Dans un article de Jérôme Bastion du 27 novembre dernier, un étudiant turc constatait d'ailleurs que, pour faire partie de l'Union européenne, la Turquie se devait de modifier 90 articles de sa Constitution¹⁴. C'est d'ailleurs ce que la Commission européenne n'a pu que constater lors du dernier Sommet de Copenhague des 12 et 13 décembre derniers, alors qu'elle analysait les demandes d'adhésion de plusieurs candidats, dont celle de la Turquie, repoussant ainsi encore la candidature de cet État à une date ultérieure. Le cas de la Turquie sera donc de nouveau analysé en 2004.

Toutes ces démarches démontrent toutefois que l'idéologie kémaliste du début du siècle continue de guider la société turque qui se refuse de regarder vers le passé, soit vers ses empires d'autrefois et son rattachement au monde arabe.

¹³ Idem, p. 91.

¹⁴ Jérôme BASTION. (Page consultée le 30 novembre 2002). *Mobilisation des universités pour l'adhésion à l'UE*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.cyberpresse.ca/admin/article/imprime.php?id=162035>

Les relations entre la Turquie et ses voisins orientaux depuis la Guerre du Golfe

Dans un tel contexte de sentiment d'appartenance au monde occidental et de désir de s'y associer davantage, il est intéressant d'analyser comment la Turquie gère ses diverses relations avec les États orientaux limitrophes que sont la Syrie, l'Irak et l'Iran, principalement depuis son implication dans le crise du Golfe de 1990. Une telle analyse nous permettra d'identifier si l'occidentalisation de la Turquie, et plus particulièrement son soutien aux Alliés contre l'Irak, a réellement modifié la nature des conflits qui prévalent actuellement dans la région avec ces trois (3) États.

La Syrie : le moins bon voisin de la Turquie

De tous les voisins orientaux de la Turquie, la Syrie est sans contredit celui avec lequel la Turquie entretient les moins bonnes relations depuis toujours. Aussi, bien que leurs relations n'eurent jamais vraiment été cordiales, celles-ci se sont davantage compliquées au cours de la dernière décennie, tout particulièrement sur la base de trois (3) principaux conflits : les Kurdes, l'eau et l'entente militaire turco-israélienne.

Le problème kurde

Le peuple kurde est une nation sans État en grande majorité musulmane sunnite qui, depuis la disparition de l'empire ottoman consécutif à la Première Guerre mondiale, se répartit comme suit, selon des statistiques de 1997¹⁵, entre les quatre (4) États concernés :

- Turquie : 12 000 000;
- Iran : 6 000 000;
- Irak : 4 000 000;
- Syrie : 800 000.

¹⁵ Mathias DAVAL. (Page consultée le 28 octobre 2002). *La nation kurde*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.chez.com/bibelec/publications/international/nationKurde.html>

Depuis les quinze (15) dernières années seulement, les combats entre les forces armées turques et les fractions indépendantistes kurdes ont coûté la vie à plus de 30 000 personnes, dont près des deux tiers furent des membres du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), un parti cherchant l'indépendance du Kurdistan par la force, sans oublier les 4 200 soldats turques et les 5 300 civils¹⁶. Comme ce rapport dirigé ne se veut pas une présentation exhaustive des sources et motivations du conflit kurde, nous nous concentrerons davantage sur les aspects relationnels entre la Turquie et, ici, la Syrie, concernant les apports et implications de chacun dans ce conflit.

Comme nous venons de le mentionner, la Turquie mène la guerre au PKK, cherchant même à faire reconnaître cette organisation comme en étant une terroriste sur le plan international. La Turquie a ainsi fait pression à plusieurs reprises sur la Syrie pour que celle-ci ne laisse pas se développer le long de leur frontière commune des « activités anti-turques »¹⁷. En effet, depuis 1984, la Turquie accusait la Syrie de protéger et promouvoir les activités du PKK et de leur chef, Abdullah Öcalan. Une bande de plus de 877 kilomètres de long sur la frontière turco-syrienne, de 300 à 700 mètres de large, avait d'ailleurs été minée par l'État turc en 1956 pour lutter contre la contrebande et était désormais justifiée pour empêcher le passage des *guérillos* du PKK. Aussi, la Turquie ne s'empêchait pas de traverser cette même frontière dans ses attaques contre le PKK. La situation devint même catastrophique en 1997 lorsque la Turquie menaça d'attaquer directement la Syrie si elle ne faisait rien pour lui remettre Öcalan. Ce problème majeur entre ces deux (2) États se régla de par lui-même en 1999, alors que Öcalan quitta la Syrie pour le Kenya, où la Turquie put aller le cueillir.

Il est également à signaler que, suite à la Guerre du Golfe, la Turquie, l'Iran et la Syrie ont tenu des conférences concernant la prévention de la création d'un État kurde dans le nord de l'Irak. Ces trois (3) pays voyaient d'un mauvais oeil la création d'un tel État qui aurait sans aucun doute mené leur propre population kurde à faire de même. Ces conférences se sont d'ailleurs poursuivies jusqu'à ce que la Turquie et l'Iran, en 1995, prennent chacun parti pour une fraction de leur population kurde, dans le but de contenir l'autre partie davantage indépendantiste dans

¹⁶ Heinz KRAMER, « Turkey toward 2000 », (1999) 17 *The Brookings Review* 33.

¹⁷ François GEORGEON et Jean-Philippe VON GASTROW, « La Turquie et le Moyen-Orient », *La Turquie au seuil de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 222.

François Goudreau

leur pays respectif, soit le PKK pour ce qui est de la Turquie. L'objet de ces conférences tombait donc car la Turquie soutenait maintenant une partie des Kurdes du nord de l'Irak, soit le Parti Démocratique du Kurdistan (KDP), alors que l'Iran soutenait désormais leur principal rival, l'Union Patriotique du Kurdistan (PUK).

En somme, sur ce premier point conflictuel entre les deux (2) États, la situation est beaucoup moins tendue qu'elle ne l'était au début des années 1990, la Turquie ayant enfin pu mettre la main sur Öcalan. Les deux pays en sont d'ailleurs récemment venus à signer un accord de coopération en matière de sécurité qui laisse désormais une porte ouverte en faveur de nouvelles relations dans ce domaine.

La main mise de la Turquie sur l'approvisionnement en eau de la Syrie

L'Euphrate et le Tigre sont deux (2) fleuves dont la source se trouve en Turquie et qui se rejoignent en Irak pour former le Chat El-'Arab, débouchant sur le Golfe persique. Cependant, seul l'Euphrate traverse les terres syriennes et l'utilisation de ses eaux par la Turquie, la Syrie et l'Irak soulève des problèmes permanents. En effet, la Turquie a inauguré le 25 juin 1992 le barrage hydroélectrique Atatürk, situé sur sa portion de l'Euphrate. Ce barrage, le sixième plus grand du monde, constitue la pièce maîtresse du *Güneydogu Anadolu Projesi* (GAP, signifiant le Projet de Grande Anatolie) et est destiné à transformer économiquement une vaste partie du sud-est de l'Anatolie enserrée entre le Tigre et l'Euphrate, peuplée en majorité de Kurdes. Ainsi, d'abord conçu comme une réponse économique turque aux revendications d'autodétermination kurdes, le GAP est désormais perçu par la Syrie et l'Irak comme un moyen de pression politique. En effet, comme l'ancien Président turc Süleyman Demirel le rappelait souvent, l'eau est une richesse nationale que la Turquie entend exploiter à son profit, comme ses voisins arabes exploitent leur pétrole à leur convenance¹⁸.

Les eaux de l'Euphrate sont vitales pour l'agriculture et l'industrie de la Syrie, qui occupe une position très inconfortable, prise entre les conséquences des développements turcs et les réactions

¹⁸ Tarek MAJZOUB, « La Turquie, le GAP et les point de vue Irako-Syrien (aspects juridiques), *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 73.

que ses propres développements, comme nous le verrons plus tard, suscitent chez les Irakiens. Environ 30 milliards de m³ passent normalement la frontière turque vers la Syrie, auxquels s'ajoutent 1,8 milliard de la rivière Kabour. L'Euphrate fournit ainsi 85% des eaux de surface de la Syrie. Par contre, si l'on tient compte des diverses estimations d'experts, le taux de réduction annuelle de l'Euphrate due au GAP et à l'évaporation naturelle pourrait, d'ici l'an 2005, être de 10 à 11 milliards de m³. C'est pourquoi en 1987, à la suite de la mise en oeuvre du GAP, Ankara et Damas signèrent un accord garantissant le passage d'au moins 500 m³/seconde (16 milliards m³/an), c'est-à-dire la moitié du débit total, à charge pour la Syrie et l'Irak de se la partager. Cet accord est demeuré ambigu pendant cinq (5) ans, rien ne spécifiant s'il était définitif ou s'il devait être renégocié après la phase de remplissage du réservoir. L'ambiguïté a finalement été levée le 18 septembre 1992, lorsque la Turquie et la Syrie ont renouvelé l'accord¹⁹.

Toutefois, la Syrie demande aujourd'hui une révision de cet accord qui ne correspond plus à ses exigences, ainsi que la reconnaissance du statut de fleuve international partagé à l'Euphrate. Cependant, la Turquie n'a pas encore signé la convention des Nations Unies de 1997 sur l'utilisation des fleuves internationaux, privant donc la Syrie de toute possibilité de recours devant les juridictions internationales. En somme, la Syrie considère que le débit garanti est désormais insuffisant, compte tenu du développement des prélèvements d'irrigation syriens, et que la qualité des eaux doit également faire l'objet d'un accord. Bien que le débit aujourd'hui laissé aux pays en aval de la Turquie se rapproche davantage du 900 m³/seconde, la qualité est fortement dégradée par les rejets urbains non traités et par les pollutions agricoles.

La Turquie, ainsi maîtresse des eaux sur la Syrie, peut se servir de cette force de discussion dans d'autres conflits touchant les deux (2) États, entre autres sur la question kurde analysée plus haut.

L'accord de coopération militaire entre la Turquie et Israël

En 1996, la Turquie et Israël, l'ennemi syrien de toujours, en sont venus à signer un accord militaire concernant entre autres l'entraînement des forces israéliennes en sol turc. Bien que cette entente ne fut pas considérée comme un accord formellement dirigé contre un État tiers en

¹⁹ Bernadette D'ARMAILLÉ. (Page consultée le 28 octobre 2002). *L'eau : Un levier de puissance pour la Turquie*, [En ligne]. Adresse URL : http://www.stratisc.org/strat/strat_055_DARMAILL.html

particulier, tous s'entendaient pour dire que cette alliance était dans le but d'envoyer un signal à la Syrie concernant ses politiques allant contre la Turquie, entre autres celle visant la promotion et le soutien du PKK. Cette nouvelle alliance rapprochait ainsi les deux plus importantes forces militaires de la région, permettant par le fait même à la Turquie de renforcer ses capacités en matière technique et de savoir-faire militaire, de même que de trouver une source alternative à son système de défense intérieure²⁰.

Il va sans dire que cette alliance fut très mal reçue de la part de la Syrie qui voyait l'entente comme étant un affront à la population arabe de la région. Les autres pays arabes et, comme nous le verrons plus tard, plus particulièrement l'Iran, partagent également ce point de vue. Il est inconcevable pour les États arabes de la région qu'Israël s'implante de la sorte dans le nord du Proche-Orient. La Turquie est ainsi vue comme la traîtresse.

C'est donc dire que, sur la base principalement de ces trois points conflictuels, les relations entre la Turquie et la Syrie au cours de la dernière décennie n'ont pas été des plus cordiales. Bien que le problème kurde se soit amoindri entre Ankara et Damas au cours des dernières années, plusieurs points de divergences demeurent dont, entre autres, la polémique engendrée par la main mise de la Turquie sur l'Euphrate et également une vieille querelle entre les deux pays concernant un bout de territoire turc revendiqué depuis toujours par la Syrie et qui a changé maintes fois de main, Alexandrette, problème qui revient fréquemment dans les discussions turco-syriennes. De plus, avec les avions israéliennes qui survolent désormais le territoire turc, il est fort à parier que les tensions entre la Syrie et la Turquie ne sont pas sur le point de se régler.

Le paradoxe irakien

Aussi ironique que cela puisse paraître, c'est avec l'Irak que la Turquie a toujours entretenu les meilleures relations dans la région. Ceci s'explique principalement par la position géographique de l'Irak qui ne lui donne qu'un seul accès à la mer, accès d'ailleurs particulièrement vulnérable sur le Golfe Persique. Bagdad doit donc dépendre d'un État tiers pour sécuriser ses

²⁰ Sabri SAYARI, « Turkish foreign policy in the post-Cold War era : The challenges of multi-regionalism », (2000) 54 Journal of International Affairs 171.

communications et assurer le transport de son pétrole vers les autres pays. La Turquie joue ainsi le rôle de passerelle entre l'Orient et l'Europe, encore plus important pour l'Irak que pour quiconque dans la région²¹.

Cependant, tout comme la Syrie, l'Irak entretient des relations plus difficiles sur certains points avec la Turquie, principalement depuis les dix (10) dernières années.

La question kurde

Le problème kurde entre l'Irak et la Turquie repose sur le fait que l'Irak a laissé une bonne partie du nord de son territoire aux indépendantistes kurdes, dont certains sont membres du PKK, attaquant ainsi directement la Turquie de par le territoire irakien. Or, dans le but de garder de bonnes relations avec son voisin du nord, l'Irak avait signé un accord avec la Turquie, en 1984, l'autorisant à pénétrer sur son territoire pour réprimer les forces kurdes révolutionnaires qui les attaquaient. Cependant, à la fin de la guerre entre l'Irak et l'Iran, en 1988, Bagdad avait envoyé son armée dans le nord en vue de mettre un terme à l'insurrection des Kurdes, soutenus par l'Iran. Quelque 60 000 Kurdes s'enfuirent en Turquie où ils y trouvèrent refuge. L'Irak réclama alors de la Turquie l'extradition de militants kurdes qui auraient fait partie des réfugiés. En retour, Ankara demanda à l'Irak l'autorisation, toujours selon l'accord de 1984, de poursuivre les militants du PKK qui s'infiltraient en Turquie et venant de l'Irak du nord où ils y avaient leurs camps. Cependant, Ankara se heurta à un refus catégorique de Bagdad à cette époque qui, sans l'avouer ouvertement, visait à maintenir l'insécurité en Turquie de par l'action du PKK pour faire céder celle-ci sur la question du partage de l'eau²², comme nous le verrons plus loin.

À la fin de la Guerre du Golfe, à la demande de la Turquie, les Alliés ont créé en Irak une zone d'exclusion aérienne au nord du 36^e parallèle afin de protéger les populations contre les attaques de l'armée irakienne. Les Kurdes contrôlent donc maintenant militairement cette zone et organisent progressivement son administration en créant des structures en vue d'un futur État

²¹ P. ROBINS, *Op. cit.*, note 11, p. 58.

²² Habib ISHOW, « Les relations économiques et politiques entre la Turquie et l'Irak à travers le différend relatif au vilayet de Mossoul », *La Turquie entre trois mondes : actes du colloque international de Montpellier : 5,6 et 7 octobre 1995*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 68.

kurde. Il va sans dire que ce résultat n'était pas celui escompté par les autorités turques qui y voyaient davantage une façon de pouvoir intervenir de nouveau dans le nord de l'Irak, plutôt que de voir la création d'un État indépendant kurde qui influencerait ses propres populations à suivre ce chemin. C'est pourquoi, même en dépit de l'opposition des Alliés, l'armée turque intervient régulièrement dans le Kurdistan irakien pour contrer les efforts de rébellion du PKK et démoraliser les idées indépendantistes que pourraient avoir sa propre population kurde.

En somme, ce premier problème qui oppose la Turquie à l'Irak est désormais davantage un concours de circonstances qu'un conflit entre les deux États en tant que tel, l'Irak n'ayant plus la liberté d'action sur le nord de son territoire. D'ailleurs, comme nous le verrons à l'analyse des autres points de divergences entre ces deux pays, l'Irak, compte tenu de l'embargo et de la présence des Alliés sur son territoire, n'a plus beaucoup de poids pour se soulever contre la Turquie, elle qui, de plus, fait désormais partie des forces occidentales.

Le différend territorial relatif au vilayet de Mossoul

Le problème kurde discuté ci-dessus est également lié à un différend territorial du nord de l'Irak entre la Turquie et l'État irakien et portant sur le vilayet de Mossoul. En effet, à la fin de la Première Guerre mondiale, la Turquie perdit cette portion de territoire suite au démantèlement de l'empire ottoman. Mustafa Kemal tenta donc de récupérer ce vilayet en reposant ses arguments sur le fait que la majorité kurde identique à celle de la région adjacente en Anatolie voulait être rattachée à la Turquie. Par conséquent, si le vilayet de Mossoul n'était pas inclus dans l'espace turc, l'intégration des Kurdes d'Anatolie pourrait être gênée par la présence des mêmes populations sur sa frontière et en Irak. Toutefois, bien que des Turcs et des Turcomans habitant le vilayet pouvaient également servir de justification aux revendications turques sur cette région, l'argument était difficilement défendable car il aurait supposé inclure aussi dans le territoire turc les Kurdes de la Syrie et ceux de l'Iran²³. Le réel intérêt pour la Turquie sur la région, comme pour les Alliés de l'époque d'ailleurs, était sans aucun doute les gisements pétroliers de Kirkuk qui risquaient de lui échapper. Cependant, malgré toutes les interventions turques dans la région

²³ Idem, p. 63.

au cours des décennies qui suivirent, Mossoul et ses environs demeurèrent sous gouverne irakienne.

À la suite de la crise du Golfe, comme nous l'avons vu, la Turquie s'est empressée de proposer aux Alliés de créer une zone de protection au nord de l'Irak, correspondant justement à la région concernée par le différend. Il ne fait aucun doute que la Turquie espérait ainsi obtenir un détachement des autorités irakiennes sur la région dans l'espoir de recouvrer la possession du territoire en question. Cependant, tel ne fut pas le cas alors que les autorités kurdes de l'endroit commencèrent à s'organiser. La Turquie prétend évidemment agir dans la région pour tenter de protéger son territoire et sa population des attaques répétées du PKK, mais il semble évident que ses visées territoriales sur le vilayet de Mossoul demeurent toujours importantes. De son côté, l'Irak n'a aucun pouvoir actuel de discussion sur ce territoire, celui-ci ne lui appartenant désormais qu'en théorie.

Les ressources hydrauliques irakiennes sous la maîtrise de la Turquie

Finalement, le plus important différend entre l'Irak et la Turquie existant à ce jour, mais surtout celui sur lequel l'Irak peu encore se permettre d'argumenter malgré les événements de 1990, concerne l'utilisation que peut faire la Turquie de l'Euphrate et du Tigre. En effet, l'Irak dépend même davantage de la Turquie que peut en dépendre la Syrie car non seulement doit-elle récupérer l'eau du Tigre que la Turquie veut bien lui laisser, mais elle doit également gérer le fait que l'eau de l'Euphrate passe tout d'abord par la Syrie avant de lui parvenir de Turquie. C'est donc dire que, en ce qui concerne les eaux de l'Euphrate, alors que la Syrie se plaint déjà du traitement que la Turquie lui réserve concernant tant la quantité que le qualité d'eau qui passe la frontière, l'Irak dépend également du traitement que la Syrie lui réservera sur son territoire. Sur ce point d'ailleurs, les deux (2) États ont signé un accord en 2001 dans le but de renforcer leur alliance et coopération face à la Turquie, reprenant entre autres les termes de leurs arrangements de 1990 où la Syrie promettait de laisser 58 % de l'eau arrivant de Turquie par l'Euphrate à l'Irak. Il est à noter que le gouvernement turc fut invité aux négociations, mais, selon les

François Goudreau

autorités irakiennes, celui-ci n'aurait jamais répondu à cette invitation²⁴. De plus, pour compliquer encore la situation, le Tigre sert de frontière sur une cinquantaine de kilomètre entre la Turquie et la Syrie avant d'entrer en Irak et il semblerait que la Syrie projette d'effectuer des travaux de pompage sur cette portion du fleuve, diminuant ainsi davantage les réserve d'eau irakienne²⁵.

En somme, la base même du problème découle toujours du fait que la Turquie tente de conserver la maîtrise des fleuves dans le but de garder un certain pouvoir de marchandage avec l'Irak et la Syrie sur deux points principaux, soit la question kurde et les richesses pétrolières dont ces pays disposent. C'est d'ailleurs pourquoi la Turquie fait sienne la théorie en droit international voulant que l'État dispose de l'entière souveraineté sur son territoire, et peut donc disposer de ses richesses naturelles comme bon lui semble.

En somme, les relations entre la Turquie et l'Irak au cours de la dernière décennie ont été réduites à leur plus simple expression, alors que les différends d'autrefois, outre le problème de l'eau, sont désormais amenuisés de par l'embargo auquel fait face l'Irak ainsi que par l'établissement de la zone d'exclusion aérienne au nord du 36e parallèle.

La Turquie et l'Iran : un avenir fort incertain

Avant la révolution iranienne de 1979, la Turquie apparaissait pour plusieurs leaders iraniens comme étant le modèle islamique à suivre. D'ailleurs, le père du Shah, Reza Shah Pahlavi, était un fervent admirateur d'Atatürk et partageait sa vision selon laquelle la religion était incompatible avec le progrès²⁶. Cependant, dans les années 80, la situation fut fort différente. Le rapprochement entre la Turquie et l'Occident, plus particulièrement avec les États-Unis, a modifié les relations que pouvaient entretenir ces deux (2) pays. Par contre, malgré bon nombres d'accrochages durant cette période, aucun conflit majeur ne s'est développé entre Ankara et Téhéran, principalement grâce au principe kémaliste de non-interventionnisme, entre autres lors de la Révolution iranienne et au cours du conflit Iran/Irak. Cependant, au lendemain de la Guerre

²⁴ Yonatan LUPU, « International law and the waters of the Euphrates and Tigris », (2002) 14 Georgetown International Environmental Law Review 355.

²⁵ B. D'ARMAILLÉ, Op. cit., note 19.

²⁶ P. ROBINS, Op. cit., note 11, p. 53.

du Golfe, de nouveaux enjeux conflictuels sont venus envenimer considérablement les relations que pouvaient entretenir ces deux puissances régionales.

Le soutien iranien au PKK

L'Iran, pour les mêmes raisons que la Turquie, ne souhaite aucunement voir un État kurde se créer en Irak. C'est pourquoi l'État iranien avait décidé de soutenir l'Union Patriotique du Kurdistan (PUK), au détriment de la Turquie qui soutenait désormais le Parti Démocratique du Kurdistan (KDP). Par contre, alors que les intentions turques de ce soutien étaient davantage pour contrer le PKK, l'Iran voyait plus particulièrement son soutien au PUK comme étant une façon d'intervenir en Irak, son ennemi de toujours, et également un moyen d'empêcher la Turquie d'accroître son influence dans la région, elle qui représente désormais les intérêts occidentaux, voire ceux des Américains. Malgré tout, la coopération entre l'Iran et la Turquie pour la prévention de la création d'un État kurde en Irak se poursuivit jusqu'à ce que la Turquie attaque les membres du PKK en territoire irakien en 1996, malgré le refus de l'Iran. En effet, l'Iran savait pertinemment que la Turquie ne cherchait pas uniquement à éliminer les membres du PKK en agissant de la sorte dans le nord de l'Irak, mais visait plus loin encore, soit de mettre la main sur les ressources de la région, voire à reconquérir le vilayet de Mossoul. C'est donc à partir de ce moment que les relations commencèrent à se compliquer sur la question kurde, la Turquie répétant ses attaques dans le nord de l'Irak.

Il est désormais intéressant de constater que, après la Syrie, la Turquie accuse maintenant Téhéran de soutenir les actions du PKK en fournissant à ses membres des armes et en les entraînant. Les médias turcs font d'ailleurs régulièrement rapports d'arrestations et de découvertes d'armes et de cadavres qui résulteraient des activités du PKK directement financées par l'Iran²⁷. En somme, depuis l'arrestation d'Abdullah Öcalan en 1999, la Turquie se devait probablement de remplacer la Syrie à titre d'État collaborateur du PKK pour justifier ses attaques dans le nord de l'Irak et ses avancées sur le territoire irakien. L'Iran se voulait donc le choix logique, compte tenu des divergences d'opinion sur le sujet des dernières années.

²⁷ Robert OLSON, « Turkey-Iran relations, 2000-2001 : The Caspian, Azerbaïdjan and the Kurds », (2002) Middle East Policy 113.

L'implication turque dans le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie

Un autre conflit basé sur une divergence d'alliance vient compliquer les relations turco-iraniennes. En effet, depuis 1988, l'Arménie et l'Azerbaïdjan s'affrontent pour une partie de territoire azerbaïdjanais, le Haut-Karabakh, peuplé à 80% d'Arméniens qui cherchent désespérément à se séparer de l'Azerbaïdjan pour soit retrouver leur autonomie, soit se rattacher à l'Arménie. Or, pour des raisons à la base d'identité culturelle, la Turquie a toujours appuyé l'Azerbaïdjan dans ce conflit, celui-ci se composant principalement d'Azéris, un peuple turc. Pour sa part, l'Iran s'est associée à l'Arménie dans ce conflit, également pour des raisons culturelles, mais plus particulièrement pour empêcher la Turquie d'étendre son champ d'action dans le Caucase. En effet, l'implication de la Turquie dans la région ne s'explique pas seulement par des affinités culturelles avec l'Azerbaïdjan, mais davantage par ses aspirations sur le pétrole de la Mer Caspienne. Une compagnie nationale turque a d'ailleurs rejoint un consortium de compagnies pétrolières privées ainsi que le gouvernement azerbaïdjanais en 1994 pour exploiter le pétrole de la Mer Caspienne et y détient maintenant 6,75 % des parts²⁸. La Turquie est d'ailleurs à concevoir un grand projet de pipeline *Trans-Caspien* à deux (2) composantes, soit un gazoduc de l'Azerbaïdjan à la Turquie pour répondre à la demande en Anatolie et un oléoduc reliant Bakou au port turc de Ceyhan, en Méditerranée²⁹. La Turquie pourrait ainsi prendre davantage d'importance aux yeux de la tant convoitée Union européenne de par l'apport en pétrole qu'elle serait maintenant en mesure de fournir, tout en démontrant son importance, tant pour l'Occident que pour l'Orient, de son rôle incontournable de passerelle dans la région.

Il va sans dire que, pour l'Iran, ce vaste projet est avant toute chose à saveur stratégique et purement pro-américain. Il permettrait en effet de modifier l'axe d'échange Nord-Sud construit depuis le 19e siècle en un axe Est-Ouest, plaçant ainsi les six (6) républiques d'Asie centrale, en plus de la Géorgie, sous l'influence de Washington par l'intermédiaire de la Turquie. L'Iran y perdrait donc beaucoup, tant en influence dans la région que sur le plan économique. Les autorités iraniennes n'ont donc d'autre choix que de financer l'Arménie dans son combat contre

²⁸ S. SAYARI, *Op. cit.*, note 20, p. 172.

²⁹ Dany DESCHÊNES. (Page consultée le 28 octobre 2002). *L'Iran : À nouveau une zone intermédiaire entre Moscou et Washington?*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.ulaval.ca/iqhei/BULL54.pdf>

l'Azerbaïdjan, en espérant rendre cet énorme projet irréalisable de par l'instabilité de la situation à la frontière entre ces deux (2) États.

L'accord de coopération militaire entre Israël et la Turquie

Le dernier principal point conflictuel entre la Turquie et l'Iran est sans aucun doute celui qui risque d'envenimer les relations entre ces deux (2) États pour les années à venir et qui influence d'ailleurs déjà l'ensemble des rapports que peuvent entretenir ces pays. Comme mentionné plus tôt alors que nous traitons des relations turco-syriennes, la Turquie en est venue à un accord de coopération militaire avec Israël en 1996. Or, pour l'Iran plus que quiconque dans la région, cette alliance représente une menace inconditionnelle à son influence, une implantation encore plus en profondeur des intérêts américains au Proche et Moyen-Orient.

Concrètement, cette nouvelle coopération signifie pour l'Iran qu'elle devra désormais faire face à un ennemi supplémentaire dans ses conflits indirects avec la Turquie, c'est-à-dire de par les divergences d'alliance qui opposent déjà les deux (2) États. Comme la Turquie ne se cachait pas d'avoir réalisé cet accord dans le but de décourager la Syrie dans sa promotion des activités du PKK, c'est maintenant l'Iran qui se voit visée par cette alliance, pour les mêmes raisons. De plus, une attaque iranienne directe sur les forces du PUK signifierait nécessairement une réplique turque sur les membres du KDP, voire avec l'assistance israélienne. La porte serait ainsi ouverte à un conflit armé pouvant dégénérer entre ces trois (3) États. Israël a d'ailleurs annoncé en 2001 que près de 12 % de ses bombardiers et avions de chasse étaient maintenant positionnés en Turquie, et que 12 % également de sa flotte et de ses sous-marins se retrouvaient désormais dans les bases navales turques³⁰.

Pour compliquer davantage la situation, non seulement Israël prend maintenant partie au conflit kurde, mais se positionne également en faveur de l'Azerbaïdjan. L'Iran est d'ailleurs désormais convaincu qu'une attaque de sa part sur Bakou engendrerait une réplique turque, en coopération avec Israël, où les États-Unis pourraient également se servir de ce prétexte pour finalement attaquer l'Iran à leur tour. En somme, alors que l'Iran voyait la chute et le démantèlement de

³⁰ R. Olson, *Op. cit.*, note 27, p. 115.

François Goudreau

l'Irak comme une bénédiction pour son pouvoir régional, il s'avère que les nouvelles forces y prenant place compliquent davantage la situation qu'auparavant. L'hégémonie américaine semble se poursuivre par l'entremise de la Turquie qui s'affiche désormais ouvertement avec Israël dans les conflits régionaux.

En somme, des trois (3) voisins orientaux de la Turquie, l'Iran semble sans aucun doute être celui qui pourrait créer le plus de problème dans la région, du moins à plus long terme. Cependant, l'Iran n'est certes pas en position de force pour l'instant et, après l'Irak, pourrait bien être la prochaine cible américaine. Comme nous venons de le voir, la Turquie et Israël semblent bien l'avoir compris et l'Iran ne peut désormais plus s'élever à titre de puissance régionale au détriment de la Turquie, au risque de déclencher l'ultime affront.

Dans quelle mesure l'occidentalisation de la Turquie, principalement depuis la Guerre du Golfe, a-t-elle modifié les relations qu'elle entretenait avec ses voisins orientaux?

Après avoir pris connaissance des différents conflits qui prévalent depuis la Guerre du Golfe entre la Turquie et ses trois (3) voisins orientaux que sont la Syrie, l'Irak et l'Iran, et connaissant maintenant tous les efforts que la Turquie a pu mettre au cours du siècle dernier dans le but de s'occidentaliser, il est intéressant de se demander jusqu'à quel point ce rapprochement avec l'Occident, au détriment du monde arabe, a réellement modifié les relations turques avec ces trois (3) États. En d'autres termes, quelles ont été les réactions de ces pays face au rattachement de la Turquie à l'Occident, plus particulièrement depuis l'implication directe turque contre un membre du monde arabe en 1990, et quelles seraient aujourd'hui les conséquences pour ces pays d'une nouvelle implication turque dans la région, vue la possibilité de futures frappes américaines en Irak.

Turquie – Syrie : De mauvaises relations depuis toujours

Comme nous avons pu le constater, la Syrie a depuis toujours été le moins bon voisin de la Turquie, principalement de par son implication dans le conflit kurde aux dépens de la Turquie. Bien que les relations entre les deux pays se soient récemment solidifiées suite à la capture du leader du PKK par les autorités turques, il n'en demeure pas moins que la Syrie a toujours vu la Turquie comme une puissance dangereuse dans la région, tant à l'époque de son empire ottoman que présentement. En effet, aujourd'hui, la Turquie n'est que, pour la Syrie, un État quasi fantoche sous hégémonie américaine. C'est donc dire que bien avant la Guerre du Golfe, l'occidentalisation de la Turquie importunait la Syrie. Nous pouvons même nous demander, à la limite, si l'occidentalisation de la Turquie à partir des années 20 a réellement envenimé les relations turco-syriennes du siècle dernier tant leurs relations d'autrefois pouvaient également être tendues. Il est indéniable que les visées turques sur le mode de vie à l'occidental n'ont rien fait pour rapprocher les deux (2) États, mais rien ne laisse entendre que leurs relations se seraient améliorées pour autant sans le rejet de l'arabe comme source d'influence en Turquie. Et, en

François Goudreau

analysant les conflits du dernier siècle qui les opposèrent, outre le récent refroidissement de la situation de par l'alliance turco-israélienne, nous ne pouvons non plus conclure que l'implication de la Turquie à la Guerre du Golfe a réellement porté atteinte à leurs relations qui prévalaient dans les années précédentes.

Dans l'éventualité d'un autre conflit en Irak, il ne faut pas oublier que la Syrie, il y a plus de dix ans, avait également fourni des forces armées à la coalition américaine lors de la Guerre du Golfe. Cependant, aujourd'hui plus que jamais, alors que la Turquie fait l'impossible pour solidifier ses liens avec l'Occident en tentant d'intégrer l'Union européenne, la Syrie craint que les Américains ne se servent définitivement de la crise actuelle pour mettre en place des dirigeants « marionnettes » en Irak. Toutefois, certains analystes croient que la Syrie pourrait cependant tenter de marchander son appui aux frappes, en échange des hauteurs du Golan, conquis lors de la guerre de 1967. C'est donc dire que, bien que la Syrie préférerait voir un Saddam Hussein faible, mais toujours à la tête de son pays plutôt que des intérêts américains contrôlant la région, elle ne s'opposera certainement pas à une résolution des Nations Unies contre l'Irak.

En somme, nous ne pouvons pas conclure que l'occidentalisation de la Turquie ait réellement perturbé les relations entre la Syrie et l'État turc, du moins de façon significative. L'implication de la Turquie auprès des États-Unis et d'Israël déplaît certes à la Syrie, mais leur passé commun nous laisse entendre que leurs relations ne pourraient sensiblement pas être meilleures, même en considérant les attaques de 1990 en Irak.

Turquie – Irak : Une dépendance économique réciproque trop importante

L'Irak ayant toujours été dépendant de la Turquie pour exporter son pétrole en Europe, il est bien évident que les relations entre ces deux (2) États se sont vues réduites à bien peu de chose suite à l'instauration de l'embargo sur l'Irak. Cependant, même en tenant compte de l'implication turque dans le conflit de 1990, l'Irak n'a pas semblé vouloir délaisser son voisin du nord pour autant, pas plus que la Turquie ne le souhaitait d'ailleurs, et avec raison. En effet, l'Irak vient au premier rang des exportations turques vers le monde arabe avec 32,1 % de ses exportations, alors

que Bagdad se situe au premier rang des importations turques avec 49,2 %. Ainsi, seulement depuis la fin de la Guerre du Golfe à 1995, les pertes commerciales de la Turquie se chiffraient à plus de 7,1 milliards de dollars³¹.

C'est donc dire qu'aux yeux de l'Irak, la Turquie est certainement un allié fidèle et puissant des Américains, mais elle est avant tout un partenaire économique indispensable dans la région. Aussi, malgré tous les efforts d'occidentalisation de la Turquie du siècle dernier, l'Irak a toujours respecté les choix des autorités turques car ceux-ci ne s'immisçaient pas dans les affaires extérieures du pays. Cependant, pour l'Irak, il était pratiquement inévitable que la Turquie prenne ainsi part aux hostilités de 1990 dans le but de retrouver toute sa puissance aux yeux des occidentaux, bien qu'il espérait tout de même qu'elle s'en tienne davantage à ses principes kémalistes de non-interventionnisme. Par la suite, comme l'Irak n'était plus vraiment en mesure d'argumenter sur les autres conflits qui les distançaient auparavant, comme la question kurde et le différend sur le vilayet de Mossoul, il nous serait impossible de démontrer que les relations entre ces deux (2) voisins se sont davantage dégradées suite à l'implication turque auprès des Alliés.

En somme, l'aspect économique entre ces deux (2) États est beaucoup trop important pour que l'un puisse se passer de l'autre dans la région. Dans l'éventualité de futures frappes américaines sur Bagdad, la situation serait probablement la même que celle qui prévalut en 1990, c'est-à-dire que la Turquie mettrait sans aucun doute ses bases à la disposition des Alliés, mais hésiterait fortement à envoyer des troupes en sol irakien. On ne voudrait certainement pas aggraver la situation économique catastrophique qui sévit présentement, pas plus que de voir un État kurde se créer définitivement dans le nord de l'Irak. L'Irak et la Turquie se regardent donc, dans l'attente d'un dénouement qui, espérons-le, ne saurait creuser réellement un faussé entre les deux (2) partenaires économiques.

³¹ ARBID, W., « La Turquie et ses voisins arabes, aspects économiques et géopolitiques », *La Turquie entre trois mondes : actes du colloque international de Montpellier : 5,6 et 7 octobre 1995*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 147.

Turquie – Iran : Vers des relations plus problématiques que jamais

Selon notre analyse des relations qu'ont pu entretenir ces trois (3) pays avec la Turquie au cours de la dernière décennie, il nous apparaît que l'Iran est très certainement celui avec lequel le principe d'occidentalisation de l'État turc a entraîné le plus de frictions, tant de par ses actions intérieures que par ses alliances internationales. De plutôt bonnes avant 1979 à passablement difficiles dans les années 80, les relations turco-iraniennes se dirigent maintenant depuis le milieu des années 90 vers l'incertitude la plus totale. Cependant, encore ici, on ne saurait attribuer cette dégradation des rapports entre ces deux (2) puissances au fait que la Turquie se soit impliquée dans la Guerre du Golfe, mais davantage aux intérêts pro-américains généraux de la République turque. En effet, en ce qui concerne la crise du Golfe de 1990, l'Iran ne demandait pas mieux que de voir Saddam Hussein, son ennemi juré qui lui avait mené une guerre meurtrière durant les années 80, d'être attaqué de la sorte. Seulement, en contrepartie, l'Iran ne souhaitait aucunement revoir l'implantation des intérêts américains dans la région. Et c'est justement ce que la Turquie a apporté au Proche-Orient, en se faisant le point d'attache des forces armées américaines, entre autres dans ses interventions dans le nord de l'Irak. La porte était donc désormais ouverte aux différents conflits, comme nous l'avons fait ressortir, dont le plus important aux yeux de l'Iran est sans contredit la menace qu'entraîne maintenant l'alliance de coopération militaire entre la Turquie et Israël. Cet accord vient sans aucun doute aggraver tous les autres conflits majeurs qui prévalaient déjà entre ces deux (2) protagonistes, que ce soit le problème kurde comme le conflit Azerbaïdjan/Arménie.

Certains auteurs considèrent que la situation pourrait s'améliorer entre ces deux (2) États compte tenu de l'importance générale des raisons économiques qui devrait surpasser les conflits qui les séparent³², entre autres de par l'importation de gaz naturel iranien en Turquie³³. Nous ne partageons cependant pas ce point de vue et ne pouvons qu'imaginer le pire des scénarios pour ces deux États dans l'éventualité de futures frappes en Irak. En effet, l'Iran fait désormais partie

³² Charles RECKNAGEL. (Page consultée le 28 octobre 2002). *Turkey : Relations With Iran Marred By Political Differences*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.rferl.org/nca/features/2000/01/F.RU.000118140358.html>

³³ Jean-Christophe PEUCH. (Page consultée le 30 octobre 2002). *Turkey : Many Obstacles Hinder Contacts With Neighbors*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.rferl.org/nca/features/2001/03/22032001120511.asp>

de « l'axe du mal » dont ne cessent de parler les États-Unis, avec l'Irak et la Corée du Nord, et l'abdication de l'Irak au profit d'intérêts américains pousserait sans aucun doute ceux-ci à poursuivre leur influence dans la région, voire à attaquer l'Iran à son tour.

C'est donc dire que la phase d'occidentalisation de la Turquie qui s'est poursuivie au cours des dix (10) dernières années a relativement modifié l'aspect des relations entre celle-ci et l'Iran, principalement sur la base de ses alliances avec les États-Unis et Israël. En somme, pour le cas de l'Iran, nous ne pouvons affirmer que la Guerre du Golfe en tant que telle ait assombri le paysage de leurs relations, mais bien que les conséquences à court et moyen terme de ce conflit ont effectivement empoisonné leurs rapports.

Conclusion

Alors que le nouvel ordre mondial s'orchestre autour de l'Occident et de son empire américain, de nouveaux joueurs tentent d'émerger sur l'échiquier planétaire. La Turquie, probablement grande visionnaire du début du siècle, semblait avoir perçu cette direction que prendrait le monde entier quelque soixante-dix (70) ans plus tôt. En effet, au lendemain du démantèlement de l'empire ottoman à la suite de la Première Guerre mondiale, Mustafa Kemal, dit Atatürk, créa la République turque en imposant à sa population des idéologies occidentales, bouleversant ainsi complètement l'ordre social d'autrefois, établit principalement sur des bases arabes. Ses enseignements furent suivis à la lettre par ses successeurs, qui n'avaient probablement aucune autre alternative maintenant que l'armée turque s'était imposée en grande défenderesse des valeurs kémalistes. La Turquie s'est ainsi taillée une place dans la société occidentale, jusqu'à 1989, de par l'importance de sa position géostratégique qui la plaçait désormais au centre de la confrontation Est-Ouest, un scénario rêvé pour un nouvel État qui ne demandait qu'à joindre les rangs occidentaux. Mais à la chute du bloc communiste, la Turquie semblait perdre de sa prestance et se devait de trouver un nouvel enjeu mondial où sa présence confirmerait son importance aux yeux de l'Occident. La Guerre du Golfe de 1990 s'avéra l'événement de prédilection et les autorités turques ne purent s'empêcher de s'impliquer dans le conflit qui l'opposait pourtant, cette fois-ci, à un voisin oriental, voire un important partenaire économique.

Bien que la Turquie ait toujours désiré renforcer ses liens avec l'Occident, celle-ci n'eut jamais l'intention de délaisser son rôle de puissance régionale au Proche et Moyen-Orient pour autant. Cependant, au cours du siècle dernier et même après son implication avec les Alliés durant la Guerre du Golfe, la Turquie a été confrontée à toutes sortes de problèmes dans ses relations avec ses voisins orientaux, et plus particulièrement avec la Syrie, l'Irak et l'Iran. De prime abord, il nous serait facile d'imaginer que ces tensions entre ces États et la Turquie découleraient nécessairement de l'occidentalisation de la Turquie, aux dépens de ses voisins arabes. Toutefois, en nous penchant principalement sur les conflits qui prévalent dans la région et ce, particulièrement depuis l'ultime affront au monde arabe que fut l'implication turque à la crise du Golfe, nous sommes à même de constater, du moins en ce qui concerne les relations turco-syriennes et turco-irakiennes, que ces conflits remontent davantage à l'hégémonie ottomane

d'autrefois et aux problèmes qu'a engendré l'éclatement de son territoire ou à une utilisation douteuse des ressources naturelles communes, qu'à l'actuel rapprochement turc au monde occidental. Cependant, en ce qui a trait à l'Iran, l'analyse de la situation conflictuelle qui commence à s'y développer plus profondément peut par contre nous laisser croire que l'occidentalisation de la Turquie, entre autres par son rattachement récent avec Israël, y compte pour beaucoup.

C'est donc dans un tel contexte régional que la Turquie entame ce qu'elle espère être la dernière phase de son occidentalisation qui la mènerait à son intégration à l'Union européenne. Cependant, sa position d'entre deux mondes rend ce dernier but des plus difficiles à atteindre. Il est intéressant de constater que les auteurs prenaient autrefois plaisir à citer la Turquie à titre d'État modèle musulman à suivre, alors que maintenant, d'autres affirment que le système turc actuel n'est tout simplement pas viable dans le monde musulman d'aujourd'hui³⁴. Tout ceci semble paradoxal alors que la Turquie ne réussit toujours pas à être reçue au sein du club sélect européen et que ses relations avec ses voisins immédiats orientaux s'embrouillent de plus en plus. « L'Homme malade d'Europe », pour reprendre les termes de Bismarck, ne semble guère plus en forme en Orient, et ce n'est certainement pas le futur conflit en Irak, pratiquement inévitable, qui redonnera confiance en ses voisins que sont la Syrie, l'Irak et l'Iran. La Turquie le sait pertinemment d'ailleurs, et c'est pourquoi elle recherche désormais davantage la protection des États-Unis et d'Israël, que d'arriver à un accord de principe avec, entre autres, l'Iran.

Selon Jean-Christophe Ploquin et Christophe Chiclet, « si la Turquie n'existait pas, elle n'aurait sans doute pas été inventée »³⁵. Nous sommes toutefois aujourd'hui convaincu que tel n'est pas l'avis des États-Unis qui rêvent désormais de voir un État irakien pro-occidental se joindre à une alliance Turquie-Irak-Israël, démobilisant ainsi les forces syriennes et iraniennes dans la région et démoralisant par le fait même les activités terroristes palestiniennes en Israël.

³⁴ Ian O. LESSER, « Turkey in a changing security environment », (2000) 54 *Journal of International Affairs* 189.

³⁵ Jean-Christophe PLOQUIN et Christophe CHICLET, « La Turquie interpelle l'Europe », (1997) 23 *Confluences en Méditerranée* 10.

Bibliographie

Articles de revues spécialisée et monographies

- ANONYME, « International : Sharing Mesopotamia's water », (1999) 343 *The Economist* 43.
- ARBID, W., « La Turquie et ses voisins arabes, aspects économiques et géopolitiques », *La Turquie entre trois mondes : actes du colloque international de Montpellier : 5,6 et 7 octobre 1995*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 143-158.
- BILLION, D., *La politique extérieure de la Turquie, une longue quête d'identité*, Paris, L'Harmattan, 1997, 447 p.
- BOZARSLAN, H., « La régionalisation du problème kurde », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 174-191
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Vers l'Union élargie : Document de stratégie et Rapport de la Commission européenne sur les progrès réalisés par chacun des pays candidats sur la voie de l'adhésion*, COM(2002) 700, Bruxelles, 2002, 116 p.
- DANIEL, G., *Atatürk : une certaine idée de la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 2000, 439 p.
- DIECKHOFF, A., « Israël et la Turquie : Contrastes et perspectives », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 141-154
- DUMONT, P., *Mustafa Kemal invente la Turquie moderne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1997, 221 p.
- GEORGEON, F. et J.-P. VON GASTROW, « La Turquie et le Moyen-Orient », *La Turquie au seuil de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 219-237.
- HERSHLAG, Z.Y., « Feasibility of a Middle Eastern Community », *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 459-469.
- ILKIN, S., « Les relations financières, commerciales et économiques de la Turquie avec les pays arabes », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 78-96
- ISHOW, H., « Les relations économiques et politiques entre la Turquie et l'Irak à travers le différend relatif au vilayet de Mossoul », *La Turquie entre trois mondes : actes du colloque international de Montpellier : 5,6 et 7 octobre 1995*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 61-79.

- KASABA, R. et S. BOZDAGAN, « Turkey at a crossroad », (2000) 54 Journal of International Affairs 1.
- KRAMER, H., « Turkey toward 2000 », (1999) 17 The Brookings Review 32.
- LESSER, I.O., « Turkey in a changing security environment », (2000) 54 Journal of International Affairs 183.
- LUPU, Y., « International law and the waters of the Euphrates and Tigris », (2002) 14 Georgetown International Environmental Law Review 349.
- MAJZOUB, T., « La Turquie, le GAP et les point de vue Irako-Syrien (aspects juridiques), *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 73-100.
- OLSON, R., « Turkey-Iran relations, 2000-2001 : The Caspian, Azerbaïdjan and the Kurds », (2002) Middle East Policy 111.
- ÖZAL, T., *La Turquie en Europe*, Paris, Éditions Plon, 1988, 269 p.
- PICARD, É., « Aux confins arabo-turcs : territoires, sécurité et ressources hydrauliques », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 155-173.
- PICARD, É., « Le Moyen-Orient et le "nouvel ordre mondial" », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 192-204.
- PLOQUIN, J.-C. et C. CHICLET, « La Turquie interpelle l'Europe », (1997) 23 Confluences en Méditerranée 10.
- REISSNER, J., « L'Iran et les changements au Moyen-Orient », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 125-140.
- ROBINS, P., *Turkey and the Middle East*, New York, Council on Foreign Relations Press, 1991, 130 p.
- SAYARI, S., « Turkish foreign policy in the post-Cold War era : The challenges of multi-regionalism », (2000) 54 Journal of International Affairs 169.
- STRAUSS, M., « Attacking Irak », (2002) Foreign Policy 14.

François Goudreau

VANER, S., « L'attitude de la Turquie envers l'Orient arabe : décalages, promesses et désillusions », *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 61-77.

Ressources Internet

BASTION, J. (Page consultée le 30 novembre 2002). *Mobilisation des universités pour l'adhésion à l'UE*, [En ligne]. Adresse URL :

<http://www.cyberpresse.ca/admin/article/imprime.php?id=162035>

CIA. (Page consultée le 25 octobre 2002). *The World Factbook 2002 - Turkey*, [En ligne].

Adresse URL : <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/tu.html>

D'ARMAILLÉ, B. (Page consultée le 28 octobre 2002). *L'eau : Un levier de puissance pour la Turquie*, [En ligne]. Adresse URL : http://www.stratisc.org/strat/strat_055_DARMAILL.html

DAVAL, M. (Page consultée le 28 octobre 2002). *La nation kurde*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.chez.com/bibelec/publications/international/nationKurde.html>

DESCHÊNES, D. (Page consultée le 28 octobre 2002). *L'Iran : À nouveau une zone intermédiaire entre Moscou et Washington?*, [En ligne]. Adresse URL :

<http://www.ulaval.ca/iqhei/BULL54.pdf>

ERPUYAN, M.V. (Page consultée le 30 octobre 2002). *Repères sur la Turquie*, [En ligne].

Adresse URL : http://www.ataturquie.asso.fr/informations_reperes.htm

FIL INFO. (Page consultée le 25 octobre 2002). *La Turquie*, [En ligne]. Adresse URL : <http://pro.wanadoo.fr/lequotidiendescartophiles/7turquie.htm>

GUNTER, M.M. (Page consultée le 28 octobre 2002). *Turkey and Iran Face off in Kurdistan*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.meforum.org/pf.php?id=384>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE LA TURQUIE.

(Page consultée le 25 octobre 2002). *La Turquie et le Moyen-Orient*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.mfa.gov.tr/grupa/ai/middleeast.french.htm>

PEUCH, J.C. (Page consultée le 30 octobre 2002). *Turkey : Many Obstacles Hinder Contacts With Neighbors*, [En ligne]. Adresse URL :

<http://www.rferl.org/nca/features/2001/03/22032001120511.asp>

RECKNAGEL, C. (Page consultée le 28 octobre 2002). *Turkey : Relations With Iran Marred By Political Differences*, [En ligne]. Adresse URL :

<http://www.rferl.org/nca/features/2000/01/F.RU.000118140358.html>